Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 25 mars 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation1 p. (432r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 25 mars 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43241

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction25 mars 1865
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireBertrand [Charleville]
Lieu de destinationCharleville-Mézières (Ardennes)

Description

RésuméSur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Godin explique à Bertrand qu'il ne se désintéresse par de l'affaire Corneau frères mais qu'il était accaparé par un autre procès d'une importance bien plus grande. Il lui confirme qu'il se rendra à Paris [pour l'expertise des appareils].

Mots-clés

Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)
Personnes citées

- Corneau frères
- Joly et Cie
- Paris [monsieur]

Lieux citésAmiens (Somme)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 15/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43241?context=pdf

Guise le 25 mars 1864.

Monsieur Bertrand

Je ne dévie en aucune façon le débat mais j'avais dans ces derniers temps tout bouleversé sur pieds autrement grave pour moi que celui des Frères Cerman et j'avais dit à Paris d'abord à faire encore de ne pas m'obliger à aller en m'occuper d'une autre affaire en même temps c'est là qui a motivé la lettre qui ~~que~~ vous a été écrite elle est une fausse interprétation de ma pensée

Je crains bien ne pas être bien prêt pour le 5 avril mais je me rendrai à Paris s'il le faut pour demander comme vous me le dites une continuation à un autre jour faites en conséquence le nécessaire

Veuillez agréer Monsieur mes civilités

Godin